

## La Société ABEILLE absorbe la Société BOURDON

**Nombre d'actions ABEILLE à créer**      30000 actions BOURDON à échanger      3000 \* 2/3      20 000 actions Abeille à créer

Les Sociétés Abeille et Bourdon sont des sociétés indépendantes

Papillon possède 80% de la Société Abeille, avant l'opération Papillon détient 80% \* 40000 soit 32 000 actions

Après l'augmentation de capital Papillon détient 32000/ (40000 + 20000)      53,33%

après la Fusion papillon conserve le contrôle, c'est donc une fusion à l'endroït

**La Valeur Réelle doit être retenue,**